

Catastrophe migratoire à Mayotte

L'île est débordée par l'afflux de migrants des Comores. Fonctionnaires et associatifs ne cachent plus leur désarroi

Reportage

Mayotte

Envoyée spéciale

Si les tropiques ont bien voulu doter Mayotte des faveurs d'un lagon aux eaux turquoise et du privilège des tortues marines, un sérieux mal ronge ce gros caillou français perdu au milieu de l'océan Indien. Sa cause s'écrit depuis longtemps au dos de la carte postale : l'immigration en provenance des Comores, quatre îles distantes de 70 kilomètres. Les flux en provenance du 139^e pays le plus pauvre au monde sur 182 ont atteint des proportions telles que si des médecins examinaient Mayotte, ils concluraient sans doute à son état d'épuisement.

Pour rejoindre l'île, devenue le 101^e département français en 2011, des dizaines de Comoriens risquent leur vie tous les jours depuis des années à bord d'embarcations de fortune, appelées les *kwassas*. La pression est telle que le rapport démographique a atteint des records : 40 % des 212 000 habitants de Mayotte sont désormais d'origine comorienne (+25 % depuis 2007). La plupart sont en

En dix ans, un millier de personnes sont mortes dans les naufrages des kwassas

situation irrégulière. Même l'éducation nationale ne suit plus : 25 % à 40 % des élèves sont issus de familles sans papiers.

Un constat si grave, outre le millier de morts causés en dix ans par les naufrages, qu'en juillet, deux mois après l'arrivée de François Hollande à l'Élysée, la Place Beauvau, le Quai d'Orsay et le ministère de l'Outre-Mer ont envoyé un haut fonctionnaire, Alain Christnacht, pour dresser un état des lieux. En octobre, il a rendu sans publicité un rapport accablant. Le Défenseur des droits, Dominique Baudis, s'est déplacé dans la foulée, du 22 au 24 novembre, et *Le Monde* a pu l'accompagner.

À peine débarqués, l'abattement se lit partout à Mayotte. Moins sur les collines verdoyantes, où le climat a favorisé la pousse de manguiers et de fleurs d'ylang-ylang, que sur les visages des associatifs et fonctionnaires qui tentent de maintenir à flot le territoire. Dans leurs bureaux fatigués, au bout de routes cabossées, dans une économie ruinée par la vie chère et l'insularité, ils confient leur désarroi.

Une fatigue qui semble affecter jusqu'aux services de gendarmerie, premiers acteurs de la lutte contre l'immigration irrégulière. Avec les policiers, ils sont plus de 600 sur l'île. Leur effectif a triplé en dix ans. Mais ils sont de plus en plus nombreux à laisser poindre leurs interrogations sur le sens de leur travail.



À Mayotte, les migrants occupent souvent des baraques en tôles – les « bangas » – qui mitent les collines de l'île. ADRIEN MATTON POUR LE MONDE



Une tâche qui consiste à continuellement tenter de faire la différence, en mer, entre bouts de bois, houle et bateaux de migrants indifféremment captés par leur radar.

Ces fonctionnaires sont les premiers effarés par le coût de cette inlassable surveillance. Leurs bateaux utilisent plus de 100 litres d'essence par heure. Leurs moteurs à 30 000 euros pièce s'usent les uns après les autres à force de remorquer les *kwassas* interceptés. Pour un résultat de surcroît relativement médiocre : une embarcation sur trois empêchée d'atteindre Mayotte.

Au tribunal de grande instance, un bâtiment défraîchi logé au-des-

sus d'une boulangerie, juges et magistrats ne sont pas plus vaillants face au Défenseur des droits. Le procureur lui-même, Philippe Faisandier, reconnaît « l'abandon » dans lequel est embarquée l'administration avec les expulsions : environ 20 000 par an, soit autant que toutes celles de métropole.

Si toutes les infrastructures sont en difficulté à Mayotte, cette situation n'est pas qu'un enjeu local. Elle concerne directement Paris. Un indicateur parmi d'autres permet d'en prendre la mesure : la quasi-totalité des jeunes arrivant en métropole après un début de cursus sur l'île – dont des Comoriens

devenus français – sont en échec scolaire ou professionnel.

Faute de patients solvables, le système de santé est aussi proche de l'effondrement. Les soins sont gratuits pour les plus démunis qui ont une pathologie très grave ou dont le pronostic vital est engagé. Ce qui attire des embarcations entières de Comoriens malades, dont beaucoup de handicapés. Dans le même temps, le suivi des pathologies bénignes est compliqué car l'accès à la Sécurité sociale est conditionné à la régularité du séjour.

Or, une fois à terre, les Comoriens vont gonfler les rangs de baraques en tôles – les « bangas » – qui mitent les collines en terre rouge de l'île. À la saison des pluies, on y patauge dans la boue. L'été, la chaleur y est écrasante. Comme dans celle de Mwalimu, un Comorien de 11 ans. Après toute une bataille juridique, Médecins du monde a obtenu que l'enfant, atteint de difficultés psychomotrices, ait un fauteuil roulant. Soit « dix ans après son arrivée », calcule sa mère.

Dans ces quartiers, la police aux frontières (PAF) effectue régulièrement des descentes pour des contrôles d'identité. Un « sale boulot », résume un haut fonctionnaire.

Qui se fait en outre dans un contexte juridique « précaire », selon la formule pudique du procureur de Mayotte. La PAF passe en effet son temps à tenter de distinguer les sans-papiers des Mahorais, tous noirs de peau, sans officiellement faire de contrôle « au faciès ».

La lutte contre l'immigration aboutit parfois à des situations ubuesques. Comme sur l'îlot M't-samboro au large de Mayotte : les passeurs abandonnent régulièrement leurs passagers sur ce bout de terre inhabité. En attendant de trouver un moyen de rejoindre la côte, les migrants peuvent y passer des jours sans rien d'autre que de l'eau de pluie et les fruits des arbres. Or, la géographie veut que l'îlot soit situé à juste quelques mètres d'un

splendide banc de sable blanc qui apparaît à marée basse : l'une des attractions touristiques de Mayotte. « Faute d'argent, un migrant y a passé une fois trois mois », a raconté au *Monde* un pêcheur mahorais qui confiait facturer jusqu'à 200 euros le passage.

De fait, les relations historiques entre Mahorais et Comoriens compliquent les solutions au sort de Mayotte. Les Comoriens servent notamment de main-d'œuvre bon marché aux Mahorais : dans le secteur de la pêche, 25 % des employés sont sans papiers. Quand un naufrage a lieu, la morgue reste rarement avec les cadavres sur les bras. Les victimes ont la plupart du temps de la famille déjà présente à Mayotte qui avait été prévenue de leur arrivée...

Depuis peu, des demandeurs d'asile venus de l'Afrique des Grands Lacs débarquent aussi à Mayotte. Mais l'Etat ne finance que 15 places d'accueil dans une petite association, Solidarité Mayotte. Le temps moyen d'examen des dossiers est de cinq ans. Et quand une délégation de l'instance de recours des réfugiés, la Cour nationale du droit d'asile (CNDA) est passée, en novembre, après trois ans d'absence, elle a examiné 700 dossiers en trois semaines.

Pour se loger, ces Africains s'agglutinent à leur tour avec les Comoriens dans les bidonvilles. Faute de ressources, les femmes – à l'instar des sans-papiers – n'ont d'autre choix que de se prostituer pour payer les loyers, 60 à 80 euros par mois. Une prostitution sauvage, sous la coupe des propriétaires et des voisins.

Les fonctionnaires métropolitains, eux, se pressent de moins en moins à Mayotte. La prime d'éloignement n'y fait plus rien. À la rentrée, il manquait 400 enseignants. « On m'avait dit que c'était la France », résume un jeune Congolais de 18 ans, dépité, alors qu'il venait d'obtenir son statut de réfugié. Il s'appelle Baguma et son seul objectif est de rejoindre au plus vite « la France ». La vraie. ■

Les mineurs étrangers isolés, une « bombe à retardement »

DE L'AVIS de tous les acteurs de terrain, le sort des jeunes migrants livrés à eux-mêmes, ceux que l'on appelle les mineurs étrangers isolés (MEI), est une véritable « bombe à retardement » à Mayotte. Ces jeunes seraient environ 3 500 sur l'île. Un chiffre colossal à l'échelle du département (212 000 habitants), qui correspond à plus de la moitié des mineurs arrivant en métropole.

Beaucoup de ces jeunes sont envoyés seuls par leur famille depuis les Comores. Malgré la vie précaire à Mayotte, celle-ci est toujours considérée comme plus enviable. Beaucoup se retrouvent aussi isolés après l'expulsion de leurs parents, ces derniers préférant taire aux forces de l'ordre qu'ils ont des enfants.

À Mayotte, le rapport à la famille n'est pas le même qu'en métropole ; 70 % des mineurs dits « isolés » sont quand même rattachés à des parents plus ou moins lointains. Mais un certain nombre se retrouvent utilisés par ces derniers comme homme ou femme à tout faire. L'une des grandes inquiétudes liées à ces jeunes « chats sauvages », comme les appelle Philippe Duret, directeur de Tama, une association qui essaie de retisser du lien avec les familles restées aux Comores, est leur violence croissante. Mayotte connaît une forte hausse des cambriolages avec agressions qui leur sont attribués.

La préfecture juge d'ailleurs « extrêmement préoccupants » les 15 % de ces mineurs – soit 500 à 600 enfants – qui

n'ont aucun adulte référent, pas même un oncle ou un cousin. Un grand nombre des poubelles renversées de l'île sont de leur fait, celles-ci étant leur seul moyen de subsistance.

Pas de structures adaptées

La juge pour enfants du tribunal, Christine Defoy, est catastrophée par cette situation. Elle en parle au bord des larmes. Toutes les solutions existantes en métropole sont en effet inopérantes à Mayotte. L'aide sociale à l'enfance (ASE) ne dispose que de trois assistantes sociales pour toute l'île et celles-ci n'ont ni voiture pour leurs visites, ni frais remboursés si elles se déplacent avec leur propre véhicule. Il n'existe par ailleurs qu'une cinquantaine de familles

d'accueil. La plupart ne sont pas vraiment formées et hébergent jusqu'à six enfants. Le seul foyer de l'île compte sept places, toujours prises... Même pour les mineurs condamnés dans le cadre de procédures pénales, il n'existe pas de structure adaptée et M^{me} Defoy admet qu'elle est parfois obligée de les remettre en liberté sans accompagnement. L'une des raisons de cette situation, outre le manque de moyens alloués par l'Etat, vient du conseil général de Mayotte. Ses élus, à commencer par son président, Daniel Zaidani (divers droite), sont comme la majorité des Mahorais, très hostiles à l'immigration comorienne, et considèrent que s'occuper des mineurs isolés attise « l'appel d'air ». ■

E. V.

ELISE VINCENT